

LUTTES
SOLIDARITES
TRAVAIL



P705187



PB-PP B-01297
BELGIE(N)-BELGIQUE

BUREAU
DE
DEPÔT :
5000
NAMUR

ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 1€. MENSUEL. N°397 Décembre 2022



**OUTIL DE PARTAGE,
DE REFLEXION
ET DE LUTTES COLLECTIVES....**

Photos de LST prises lors de l'inauguration du parcours « Empreintes dans la ville ».

Sommaire

- P.2 **ANDENNE – « ENCORE ET TOUJOURS RESPONSABLE »**
Témoignage
- P.3 **NAMUR – CADEAU**
Quels cadeaux ? À qui ?
- P.4 **FEDERATION –
LE MOUVEMENT EN 2022**
- P.5 **FEDERATION-
LE MOUVEMENT EN 2022**
- P.6 **FEDERATION – NOS DROITS**
Facture : à l'aide !
- P.7 **ANDENNE - HORS CADRE**
« Impression »
- P.8 **FEDERATION - CA SE PASSE.
PETITES NOUVELLES -**
Ici et là ça bouge !

Editorial

Dernièrement, je me trouvais attablé à côté d'un groupe de personnes sans abri. Je fus attiré par une voix qui dominait celle des autres avec un débit assez lent mais puissant et assuré.

Ma curiosité piquée, je me concentrais alors sur le contenu. Il parlait manifestement de son histoire, que j'imaginai être son histoire, et plus précisément d'une « galère » liée à des changements successifs de logements, plus pourris les uns que les autres, avec des propriétaires peu respectueux, des loyers prohibitifs,.... Cela ne fit qu'un tour en moi : c'est une parole qu'il faudrait partager à LST. Je m'approche donc du groupe pour les interpeller et constate que la personne lisait... un article de la Main dans la Main ! Il s'interrompait régulièrement pour ramener l'attention de ses congénères. Il insistait sur l'importance de ce qu'il leur lisait, par rapport à leur réalité de vie. Une discussion s'est installée. Il a même été question d'accompagner un des membres du groupe devant se rendre au CPAS. Le lecteur venait en effet d'apprendre qu'on pouvait être accompagné pour aller au CPAS.... J'appris plus tard qu'il était passé le matin même à la permanence de LST. La scène m'a d'autant plus impressionnée que cet endroit, s'il rassemble régulièrement des personnes sans abri, n'encourage pas particulièrement ce type de discussion et de position.

La Main dans la Main, comme outil de communication, de réflexion et de luttes collectives... Pour que ceux et celles qui vivent cette résistance quotidienne à la misère se le réapproprient.

Merci à toi, l'ami.

Jacques Fourneau

**Que celui ou celle qui sait lire,
lise et partage ce journal avec celui ou celle
qui n'a pas pu apprendre à lire.**

« ENCORE ET TOUJOURS RESPONSABLE ! »

UNE MILITANTE NOUS PARTAGE SES MESAVENTURES
LORS D'UN TRAJET EN BUS

UN TRAJET QUI COUTE CHER

Le jeudi 14 juillet, j'ai pris le bus à Andenne pour me rendre à Namur. J'ai scanné ma carte MOBIB dans le bus quand je suis montée. L'appareil m'avait indiqué un V vert, ce qui me confirmait que ma carte était bien passée. Je me suis donc installée dans le bus.

Lors du trajet, j'ai été contrôlée et le contrôleur m'a dit que je fraudais. Je ne comprenais pas. Je lui ai donc demandé de m'expliquer mais il ne voulait pas. Pour lui, j'avais triché ! Il était très désagréable. C'était impossible d'avoir des explications... mais vu ma tête vraiment étonnée, il m'a enfin dit que ma carte comportait un trajet court et pas un trajet long. Je n'avais donc pas le bon type de trajet. Le contrôleur m'a dit « c'est comme ça, je vous mets une amende ! ». Il m'a mis un constat d'infraction d'un montant de 53,50€.

CONTESTER

Je ne trouvais pas ça normal donc je suis allée au TEC pour avoir plus d'informations. L'employée du TEC a regardé mon historique de recharge de trajets. Elle me dit qu'effectivement, il y a longtemps (au moins 10 ans), que des trajets « courts » ont été mis sur ma carte et qu'il en restait sans doute un. Elle voyait bien sur son ordinateur que depuis plusieurs années, je recharge que des trajets « longs » et que les recharges sont faites au TEC par leurs employés.

Il me restait donc un mauvais trajet sur ma carte depuis des années et c'est celui-là qui s'est validé dans le bus. Mais je ne le savais pas. Avec la nouvelle technologie, on ne sait pas toujours ce qu'il y a sur notre carte MOBIB. L'employée du TEC me dit que je peux contester cette amende.

« 50 euros ce n'est pas rien ! »



PAYER ENCORE ET ENCORE

Pour contester, j'ai dû remplir un formulaire dans lequel je devais expliquer la situation. Ce formulaire est à envoyer par recommandé à leur service. Le recommandé m'a coûté 8€.

Un mois après, je reçois un courrier du TEC qui m'indique que j'ai « 0 récidive durant les 24 derniers mois » et « que mon ticket n'étant pas valable, je dois payer l'amende de 53,50€. ».

Je peux (encore une fois) contester leur réponse par écrit ou demander à être entendue dans leur bureau. Mais cela coûte encore 8€ de recommandé... sans être sûre qu'ils m'écoutent.

Je ne trouve pas cela normal que l'on mette des amendes si facilement. 50€ ce n'est pas rien ! Et toutes ces démarches, papiers, recommandés... ça coûte vite de l'argent et ce n'est pas simple !

TOUJOURS DE NOTRE FAUTE

Quelques temps après, j'ai reçu un deuxième courrier du TEC concernant ma contestation. Sur ce document, le TEC m'informait des différents tarifs des tickets de bus et il y

avait cette phrase « Nous ne pouvons à l'évidence être tenus responsables des erreurs de compréhension et/ou manipulation des usagers. En effet, les sources d'information mises à disposition des usagers sont nombreuses : brochures, site internet INFOTEC.BE (rubrique « comment bien valider »), centre téléphonique, ... ».

Selon le TEC, il est difficile de considérer que les voyageurs ne sont pas bien informés. Cette phrase me pose beaucoup de questions. Il y a peu, j'ai regardé dans le bus, mais ce n'est pas si bien indiqué. En ce qui concerne les brochures, il faut se rendre au TEC, donc devoir prendre le bus pour s'y rendre.

« Pour lui, j'avais triché ! »

Donc l'utilisateur sera toujours responsable. Ils ne comprennent pas que tout le monde n'a pas les moyens ou la possibilité d'avoir un ordinateur. Comment font les personnes qui ne savent pas lire et écrire ? C'est facile de dire que c'est de notre faute. En envoyant ce genre de courrier ils se couvrent de toutes responsabilités.

**Que devais-je faire de plus ?
Payer encore pour être entendue ?
Dans quelle société vivons-nous à
l'heure actuelle ?**

Une militante



**2022 S'EN VA, AVEC SON LOT DE DIFFICULTÉS, DE JOIES,
DE SOUFFRANCES, D'AMITIÉS ET DE COMBATS.
IL Y A EU TOUT CE QU'ON A FAIT POUR UN MONDE PLUS DIGNE POUR TOUS, NE L'OUBIONS PAS !**



Namur

CADEAU

*C'EST LA PERIODE. LES FETES DE FIN D'ANNEE, LES MAGASINS ATTIRANTS, LES PUBLICITES,
ON EN PARLE PARTOUT, DES CADEAUX !*

DES CADEAUX...

On aime offrir des cadeaux, c'est comme un échange, une valorisation, on offre pour faire plaisir à l'autre mais aussi pour se faire plaisir. *"Pour moi le cadeau c'est l'amitié, je n'attends pas qu'on m'offre quelque chose. Ça vient du cœur."*

Et parfois, on reçoit sans pouvoir donner. Ce n'est pas toujours facile. Pendant les fêtes, quand on fait un cadeau, ce n'est pas spécialement le matériel qui est important, mais le geste, le fait d'être en famille. Le plus important c'est d'avoir un contact. *"Quand tu es seul, recréer un lien c'est une joie, retrouver sa famille c'est un cadeau."* *"Avec le peu qu'on a, on essaie de faire la fête qui nous ressemble."* *J'essaie de dépenser le moins possible et de faire plaisir. Comme on a beaucoup d'enfants, je fais des bricolages aussi. Pour nous, la fête c'est la famille. La famille c'est sacré, il faut rester soudés jusqu'au bout sinon la famille se disloque."*

DES CADEAUX EMPOISONNES

Ce n'est pas toujours facile de fêter, quand on a peu de moyens. On aimerait faire plus. Pendant les fêtes, on voit fort les différences. *"Certains décorent beaucoup et toi, tu restes avec ta pauvre guirlande"*. « Certains enfants ont des cadeaux de marques, et toi, tu peux juste offrir un petit quelque chose » Il y'a toujours le regard de l'autre.

Quand tu n'as pas les moyens, parfois, cela te met mal à l'aise de recevoir un cadeau.

« Toi tu n'as pas les moyens, c'est comme si tu dépendais de l'autre, tu étais redevable. L'autre, sans le vouloir parfois, se met en valeur, prend de l'importance parce qu'il offre." Et toi, tu restes celui qui reçoit.

Le cadeau est empoisonné aussi si on rentre dans les crédits, les dettes pour faire plaisir. Pour ne pas tomber là-dedans, on s'y prend plusieurs mois à l'avance. *"Moi, je fais selon mes moyens. Pour pouvoir faire les fêtes, on doit bien avant mettre des sous de côté. Je me prive sur un peu tout pour mettre un paquet sous le sapin, pour que les enfants aient la joie de déballer"*. Il reste un cadeau empoisonné pendant les fêtes, c'est la solitude. *"Avant j'allais chez ma sœur maintenant, c'est un jour ordinaire qui fait souffrir."*

PAS DE CADEAU

La société ne nous fait pas de cadeau, elle nous donne des étiquettes qui nous collent à la peau, du mépris. Elle fait une différence avec les personnes en situation de pauvreté et les autres. On naît dans la pauvreté, on ne le choisit pas, on nous l'impose. Elle nous met des conditions à tout ce qui peut nous faire vivre. Conditions au RIS, conditions au logement, conditions pour notre vie en famille... Et toujours des justificatifs à rendre. C'est ça un cadeau de la société ?

La société ne nous fait pas de cadeau, mais elle en fait à d'autres... Des cadeaux fiscaux...

Un cadeau qu'on souhaite, c'est de pouvoir Etre. Vivre.

NOS CADEAUX POUR LA SOCIETE

Depuis toujours, des gens se battent pour que le monde soit meilleur, plus juste. C'est un beau cadeau pour la société.



*Partager nos difficultés,
nos combats,
prendre le temps
de réfléchir, d'analyser...
Pour que le monde soit plus juste
et plus humain*

On pense à toutes les personnes qui ont donné de leur temps, leur énergie, leur vie parfois, pour avoir la sécurité sociale. Aujourd'hui, notre cadeau, c'est de réfléchir, partager nos luttes, nos combats. Nous on partage, on se dévoile devant tout le monde, on veut dire ce qu'on trouve injuste et inhumain. On veut se faire entendre pour que la société change. Et que chaque être humain puisse vivre dignement.

l'atelier "Reflets"



ECHOS DU MOUVEMENT LST

EN QUELQUES MOTS, QUELQUES TEMPS FORTS EN 2022

ECHOS DES ASSEMBLEES DES MILITANTS



Nous avons tenu plusieurs assemblées de militant.e.s cette année. Nous les avons principalement organisées autour des réflexions que nous menions depuis deux années avec d'autres associations, à savoir : « la déshumanisation ». C'EST PAS HUMAIN, avons-nous dit de nombreuses fois en 2021...cela s'est prolongé en 2022. Nos assemblées ont été une contribution importante et impérative à la construction – avec d'autres - du cahier de revendications sur cette thématique. Nous y questionnons les processus de déshumanisation que nous vivons de manière courante dans notre quotidien.

Notre cahier de revendications est accessible à la demande ou sur http://www.mouvement-lst.org/documents/2022/2022-10-17_LST_Fede_JMRM_CahierRevendicationsDeshumanisation.pdf

EMPREINTES DANS LA VILLE



C'est notre parcours sonore sur les traces de vie et des combats des plus pauvres.

Vous le retrouverez dans les rues de Namur, mais également sur le site et dans le fanzine, créé par les ateliers du CEC de LST Namur.

Les toiles réalisées pendant ces ateliers ont également été exposées dans différents endroits de la ville.



LES CAVES

Nous n'avons jamais suspendu nos réunions caves, mais 2022 était synonyme du retour en présentiel dans les locales.

Nous avons décidé de maintenir un accès par internet pour les rencontres des caves. Elles se déroulent sur Skype. N'hésitez pas à prendre contact avec nous. Nous pourrions vous venir en aide pour créer un compte ou donner un coup de main pour vous aider à nous rejoindre.

JOURNEE MONDIALE DU REFUS DE LA MISERE



Témoignages et prises de paroles au Parlement de Wallonie, présence à la place de l'Ange avec un stand d'information, présence de militant.e.s sur les marchés d'Andenne et de Namur avant la journée mondiale du refus de la misère avec nos cannes à pêches (action d'interpellation dans la rue), diffusion de films et animation de débats au Cinex, participation au festival « On n'est pas tout seul ?! » à Rochefort, parcours sonore « Empreintes dans la ville »,... autant de moments forts d'interpellations, de lutte et de mobilisation que nous avons vécus autour de cette journée mondiale du refus de la misère.

RENCONTRES DE JEUNES

Comme chaque année, nous avons rencontré, partagé et travaillé avec de nombreux.euses étudiant.e.s. En 2022, ils venaient de différentes écoles sociales, d'un cursus en coopération internationale, du mouvement ATD, ou des études en journalisme.

Merci aussi au stagiaires pour leur engagement.

LES CONCERTATIONS

Nous avons entamé un nouveau processus de construction du rapport bisannuel avec les partenaires associatifs et le service interfédéral de lutte contre la pauvreté. Le thème sur lequel nous travaillons est « la dimension financière de la pauvreté ». Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des travaux en cours.

ECHOS DU MOUVEMENT LST (SUITE)

ASSOCIATION 21



Dans le cadre de la plateforme Association 21, nous avons été sollicité pour produire et soutenir des contributions à propos de l'évaluation des ODD (Objectifs de Développement Durable) de l'ONU, mais également par le biais d'une réponse à une sollicitation du Cabinet de la Ministre Zakia Khattabi, ministre du climat, de l'environnement du développement durable et du Green Deal (pacte vert européen). Pour retrouver nos contributions : visitez notre site internet ou passez à LST.

http://www.mouvement-lst.org/documents/2022/2022-10-04_LST_Fede_ODDcontributionVNR.pdf

LES AMIS DE LA TERRE

L'an prochain devrait sortir un reportage sur la décroissance : une coproduction de RINO NOVIELLO et des Amis de la Terre - Belgique. Nous avons eu l'occasion d'y prendre la parole.

[Nouveau projet de film intitulé « Moins, c'est mieux ! » – Agence Picturimage – Photographie & Vidéo](#)

Dans le même ordre d'idée, au travers de la plume de Luc Lefèbre, nous avons participé à la revue des Amis de la Terre Belgique : « Justice Climatique ». L'article s'intitulait : « Vous avez dit « durable » ? Des transitions pour qui et comment ? Une introduction à la vision du mouvement Luttes Solidarités Travail. »

[01 AmisTerreBelgique RevueJusticeClimatiqueEcologieClassesSociales.pdf \(mouvement-lst.org\)](#)

C'EST PAS HUMAIN

Cette année était l'aboutissement d'un processus de travail collectif de deux années, que nous avons entamé avec ATD, l'aDAS, le CMGV, le Front des SDF. Nous avons, ce 17 octobre 2022 remis un cahier de revendications aux parlementaires « C'est pas humain » - sur la « déshumanisation » de notre société. En première page on peut y lire : « un cri solidaire des plus pauvres ».

A retrouver ici : [« Stop à la déshumanisation de notre société »](#)



L'ATELIER FAMILLE

L'atelier famille rassemble des hommes et des femmes touchés par le placement pour cause de pauvreté. Cette année, nous avons voulu approfondir un aspect qui nous préoccupe fort : la place des services sociaux dans notre vie de famille. Quelle aide recevons-nous ? Sommes-nous écoutés ? Entendus ? Soutenus ? Qu'espérons-nous ?

Nous avons également eu l'occasion de présenter la vidéo « Soutenir le lien dans la séparation », cette vidéo, des mouvements LST et ATD et du groupe Agora, permet d'entendre les points de vue de familles et de travailleurs d'aide à la jeunesse ayant participé au groupe Agora. Cette vidéo est diffusée à la demande, et accompagnée par des membres du groupe porteur.

LES PERMANENCES



Les permanences dans les quartiers ont été maintenues durant toute l'année 2021 et 2022. Ce fut parfois laborieux, plein de surprises ou de solitude aussi, mais ces permanences ont été l'occasion d'aller à la rencontre de nombreuses personnes qui n'auraient peut-être jamais connu notre Mouvement. Merci à toutes et tous pour votre soutien et votre présence même par temps froid dehors.

L'ARME ALIMENTAIRE

Au sein du Mouvement LST, nous mettons régulièrement sur la table les dégâts de l'arme alimentaire. Nous avons eu l'occasion de vous en faire part dans les articles des journaux de janvier et février de cette année. Les réactions qui ont suivi ont à nouveau été l'opportunité d'un débat.



Cette question de l'arme alimentaire fut également l'occasion d'une mise en « vitrine » dans les locaux à Namur, réfléchi, créée et placée par les militantes et militants qui participent à l'atelier « reflète ».

FACTURES : À L'AIDE !

*FACE A LA CRISE ENERGETIQUE ACTUELLE, LE GOUVERNEMENT MET EN PLACE CERTAINES MESURES D'AIDE.
CE SONT DES REPONSES PONCTUELLES, INSUFFISANTES ET LIMITEES DANS LE TEMPS,
MAIS QU'IL FAUT NEANMOINS SAISIR.*

Il n'a pas fallu attendre la crise énergétique et l'envolée actuelle des prix de nombreux produits de consommation courante (du gaz de ville au paquet de frites) pour qu'une partie de la population découvre la précarité financière.

Les familles qui vivent des situations de pauvreté depuis de très nombreuses années, savent depuis longtemps ce que signifie un budget serré, très serré ou ingérable.

Face à la crise énergétique, le Gouvernement met en place certaines mesures d'aide, notamment : chèque ou forfait "énergies", tarif social élargi, TVA réduite sur certains produits de base, blocage de certains prix, l'interdiction d'indexer les loyers des logements présentant un mauvais certificat PEB, etc. Ce sont des réponses ponctuelles, insuffisantes et limitées dans le temps, mais qu'il faut néanmoins saisir.

LE DROIT A L'AIDE SOCIALE

A côté de ces aides limitées et ponctuelles, il faut rappeler que toute personne peut solliciter l'aide du CPAS. Celui-ci remplit deux missions : le droit à l'intégration sociale et l'aide sociale.

Le droit à l'intégration sociale prend souvent la forme du revenu d'intégration, parfois d'une mise à l'emploi (notamment via les articles 60). Le droit à l'aide sociale prend toutes les formes possibles pour permettre à chacun de vivre conformément à la dignité humaine.

La loi du 8 juillet 1976 qui a créé les CPAS, relayée par la Constitution belge depuis 1994, proclame le droit de chacun de vivre conformément à la dignité humaine. C'est le CPAS qui est compétent pour assurer aux

personnes et aux familles l'aide due par la collectivité pour leur permettre de vivre dans des conditions dignes.

Le droit à l'aide sociale n'est soumis qu'à une seule condition de fond : se trouver confronté à une situation personnelle qui ne permet pas ou plus de vivre conformément à la dignité humaine.

UN DROIT FONDAMENTAL POUR TOUT LE MONDE

On peut donc s'adresser au CPAS quelle que soit l'origine de ses revenus. L'aide sociale n'est pas limitée aux bénéficiaires du revenu d'intégration, mais à tout type de revenus (mutuelle, chômage, pension, et même emploi salarié ou travailleur indépendant).

Dans chaque situation, le CPAS examine si la situation personnelle de celui qui s'adresse à lui (ses revenus et ses charges, mais aussi les revenus et les charges d'autres membres de son ménage) est censée lui permettre de se débrouiller seul.

Si la réponse est négative, le CPAS doit allouer l'aide sociale sous la forme la plus appropriée : prendre en charge telle facture (par exemple une régularisation annuelle d'électricité), accorder une aide financière mensuelle en complément des revenus, mettre en place une guidance budgétaire, aider à réaliser les démarches pour bénéficier du tarif social, etc.

Bien sûr s'adresser au CPAS implique d'expliquer sa situation dans les détails, se soumettre aux questions du travailleur social, apporter les documents demandés, etc. C'est loin d'être simple ou facile.

L'intervention du CPAS est clairement balisée par la loi : que peut faire le

travailleur social, comment réalise-t-il son enquête sociale, quels sont les droits et obligations du CPAS et ceux du demandeur. Un recours devant le Tribunal du travail est ouvert contre les décisions de refus et la personne aura en principe droit à l'aide légale (avocat "pro deo").

LA DIGNITE HUMAINE...

La loi ne donne pas de définition de la dignité humaine. C'est au CPAS d'apprécier au cas par cas les situations de besoin et l'aide la plus appropriée pour y répondre.

L'aide sociale doit permettre de répondre aux besoins élémentaires (se loger, se chauffer, se nourrir, se soigner).

Mais cela ne suffit pas : l'aide sociale doit aussi permettre de vivre avec des revenus décents, c'est-à-dire au minimum l'équivalent du revenu d'intégration correspondant à la situation familiale du demandeur d'aide (isolé, cohabitant, famille à charge).

Mais il faut aller plus loin : l'aide sociale doit permettre de garantir l'effectivité des droits fondamentaux reconnus par la Constitution belge : un logement décent, l'accès aux soins de qualité, l'accès à la culture, à la protection sociale, au travail. Bien sûr, le CPAS ne dispose pas d'une réserve de logements ou d'emplois pour toute personne qui se présente à lui. Mais sa mission légale est de mobiliser tous les moyens possibles pour permettre de concrétiser ces droits fondamentaux.

L'aide sociale a ses limites et ses contraintes, mais c'est un droit fondamental ouvert à tous.

Philippe Versailles

Hors cadre
Andenne

« IMPRESSION »

SUR LE THÈME : « LES ÉTIQUETTES QUI NOUS COLLENT À LA PEAU ».

Avec les participants de l'atelier créatif, nous nous lançons dans une nouvelle aventure. Nous découvrons ensemble le transfert d'images sur tissu (sans papier transfert). Tout un programme !

Dans un premier temps, nous regardons des photos de divers travaux réalisés avec du papier et de la broderie, histoire de donner des idées, un aperçu de ce qui est possible.



C'est parti ! Il s'agit de suivre différentes étapes : réaliser un dessin ou choisir une image que nous photocopions ; badigeonner du médium pour peinture sur tissu ; poser et presser avec un rouleau ; sécher, vaporiser de l'eau et laisser absorber (l'encre apparaît) ; frotter doucement le papier en exerçant des mouvements circulaires avec le doigt et le papier se détache. Pour finir, mettre une feuille de papier sulfurisé sur le transfert et repasser pour fixer les couleurs. Voilà, c'est terminé !

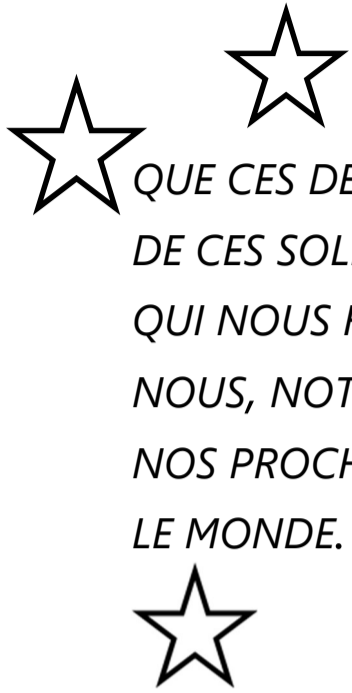
Chaque participant peut ainsi s'exprimer sur ce qu'il ressent par rapport aux différentes étiquettes qu'on peut leur donner ou qu'ils peuvent constater qu'on donne aussi aux autres. Capable d'être mère ; être traité « d'handicapé » ou de transgenre ; etc... un bref aperçu de ce qui a été exprimé par ce biais d'impression.



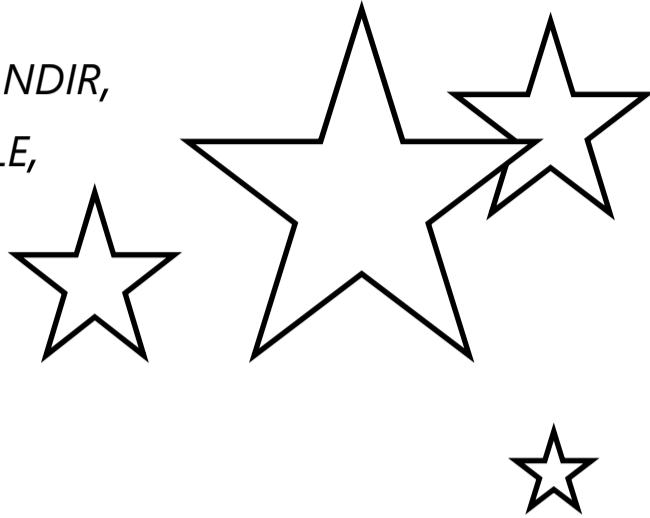
Sur chaque réalisation, les participants ont cousu une ou plusieurs étiquettes. Ils agrémentent soit par la peinture soit par la broderie. Pour terminer, nous fixons le tout sur une toile.

Une belle découverte !

Les participants de l'atelier créatif



QUE CES DERNIERS JOURS DE 2022 SOIENT COLORÉS
DE CES SOLIDARITÉS
QUI NOUS FONT GRANDIR,
NOUS, NOTRE FAMILLE,
NOS PROCHEs,
LE MONDE.



«LA MAIN DANS LA MAIN»

S'ABONNER au journal permet de soutenir sa publication, sa diffusion et de pouvoir le faire connaître à d'autres qui pourront nous rejoindre. SOUTENIR le journal, c'est aussi soutenir l'engagement, la militance et tous les combats portés à LST. **L'abonnement est fixé à 20 euros/an Cpte : IBAN BE 670013 3858 9387 de la Fédération LST.** 30 euros ou plus permettent d'offrir un abonnement à une famille qui a peu de moyens.

MERCI A TOUTES ET TOUS POUR VOTRE SOUTIEN !



Petites nouvelles

NAISSANCE

Elle est là, Emmanuella ! C'est la fille d'Amaryllis Bayart et Yvane Defaux. Elle a montré le bout de son nez le 7 novembre 2022. Plein de moments heureux avec ton frère Nathanaël, tes parents, tes grands parents et Mamy Andrée.

Ça se passera

EXPOSITION

A l'occasion de la journée mondiale des droits de l'Homme, le Centre d'Expression et de Créativités (CEC) LST Andenne asbl vous invite à son exposition. Vous pourrez découvrir les réalisations des ateliers créatifs adultes et enfants, ainsi que la vidéo du groupe des jeunes.
Quand ? **Le samedi 10 décembre 2022 de 14h à 18h**
Où ? A LST Andenne, Rue d'Horseilles 26 à 5300 Andenne.

« LA MAIN DANS LA MAIN » LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

Ont participé à ce numéro **D'Andenne, de Condroz-Famenne-Ardenne, de Namur, du Hainaut** : Andrée, Auguste, Aurore, Cécile, Francine, Josiane, Laetitia, Luc, Marion, Martin, Patricia, Philippe, Sébastien, Sandra, et les militants dans les ateliers du CEC d'Andenne et du « Reflets » de Namur.

NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE :

L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84 48 22
Rue d'Horseilles, 26 – 5300 Andenne
andenne@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE96 3500 2327 8305

EN CONDRUZ-FAMENNE-ARDENNES :

L.S.T Condroz-Famenne-Ardenne asbl
Tél. : 0486/33 36 17
Doyon, 13 – 5370 Flostoy
ciney-marche@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE71 7925 8843 2869

PROVINCE DU HAINAUT :

LST Hainaut
Tél : - 0486/33 43 59
hainaut@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE67 0013 3858 9387
Sur Tubize
C. Goethals - Tél. : 067/64 89 65
tubize@mouvement-lst.org

A NAMUR :

L.S.T Namur asbl- Tél. : 081/22 15 12
Rue Pépin, 27 – 5000 Namur
namur@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE12 0011 2378 3392

POUR PLUS D'INFORMATIONS

RETROUVEZ-NOUS SUR :
WWW.MOUVEMENT-LST.ORG
federation@mouvement-lst.org



ABONNEMENTS

Abonnement de soutien fixé à 15 euros/an
Cpte : IBAN BE 670013 3858 9387
De la Fédération Luttes Solidarités Travail asbl
27 rue Pépin – 5000 Namur

DONS

Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 08303891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur- Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 communication 732501 (LST Andenne).

AVEC LE SOUTIEN

De la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi).



IMPRIMERIE

Notre journal est imprimé par Nuance 4
Rue des Gerboises 5, 5100 Namur

Chers lecteurs, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous attendons vos remarques, vos articles, un petit coup de fil... Bonne lecture !

LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG